

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26618**

Intitulé

MASTER : MASTER Arts, lettres, langues Mention: Théâtre

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|---|--|
| Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10 (Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) | Le Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Le Recteur de l'Académie de Versailles, Chancelier des Universités |

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

133 Musique, arts du spectacle

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Mise en scène de spectacles de théâtre
- Jeu d'acteur
- Rédaction de textes en lien avec le théâtre
- Communication autour de spectacles de théâtre
- Enseignement du théâtre
- Recherches sur le théâtre
- concevoir un projet théâtral
- mettre en œuvre un projet théâtral
- savoir faire des recherches documentaires
- analyser les spectacles ou les textes dramatiques
- rédiger et organiser une argumentation
- connaître la scène théâtrale contemporaine.

Le Master mention Théâtre comporte deux parcours-types :

- Théâtre : écritures et représentations
- Théâtre : mise en scène et dramaturgie.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire peut exercer dans des théâtres ou compagnies, dans des écoles pratiques ou établissements universitaires, au sein de sociétés d'édition ou de lieux socio-culturels.

Dramaturge ou metteur en scène

Animateur/animateur culturelle/le

Chargé de communication, de diffusion, de production

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1103 : Communication

L1301 : Mise en scène de spectacles vivants

G1202 : Animation d'activités culturelles ou ludiques

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le diplôme est organisé en 4 semestres valant chacun 30 crédits

Chaque semestre se décompose en Unités d'Enseignement (UE) Disciplinaires.

Les 4 semestres doivent être validés pour l'obtention du Master.

Les UE se compensent selon les modalités de contrôle votées par l'Université.

Validité des composantes acquises : illimitée

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION | OUINON | COMPOSITION DES JURYS |
|--|--------|--|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | PR, MCF, PAST, enseignants chercheurs intervenants dans le diplôme à Paris Ouest Nanterre La Défense et professionnels intervenant dans la formation |
| En contrat d'apprentissage | X | PR, MCF, PAST, enseignants chercheurs intervenants dans le diplôme à Paris Ouest Nanterre La Défense et professionnels intervenant dans la formation |

| | | |
|---|---|--|
| Après un parcours de formation continue | X | PR, MCF, PAST, enseignants chercheurs intervenants dans le diplôme à Paris Ouest Nanterre La Défense et professionnels intervenant dans la formation |
| En contrat de professionnalisation | X | PR, MCF, PAST, enseignants chercheurs intervenants dans le diplôme à Paris Ouest Nanterre La Défense et professionnels intervenant dans la formation |
| Par candidature individuelle | X | |
| Par expérience dispositif VAE prévu en 2003 | X | Le président du jury (directeur de la formation continue) Le responsable pédagogique de la formation Un professionnel des métiers visés Un représentant de la formation continue Un représentant du monde professionnel en général |

| | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | X |

| LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS | ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX |
|--|-------------------------------------|
| Certifications reconnues en équivalence : Partenariat avec l'université Sorbonne Nouvelle-Paris III pour le parcours "Théâtre : écritures et représentations" (ancienne co-accréditation, interrompue à cause de la non concordance des nomenclatures entre les deux universités) | |

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :

Arrêté du 30 avril 2015 accréditant l'université Paris Ouest Nanterre La Défense en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Pour plus d'informations

Statistiques :

Site de l'Observatoire de la vie étudiante : <http://ove.u-paris10.fr/>

Autres sources d'information :

Site de l'université : <http://www.u-paris10.fr/offre-de-formation-282684.kjsp>

Portail étudiant du ministère de l'Education nationale : www.etudiant.gouv.fr

Portail ONISEP : www.onisep.fr

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

Lieu(x) de certification :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense
200, avenue de la République
92001 Nanterre Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense
200, avenue de la République
92001 Nanterre Cedex
UFR PHILLIA, Bâtiment L

Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3
13, rue Santeuil
75005 Paris

Institut National d'Histoire de l'Art

6, rue des Petits-Champs
75002 Paris

Historique de la certification :

Les deux parcours du master correspondent aux deux anciennes spécialités, recherche (Écritures et représentations) et professionnelle (Mise en scène et dramaturgie).